

La situation du budget de l'État

Au 31 décembre 2011

Adresses Internet : http://www.budget.gouv.fr/themes/finances_etat/budget/index.htm

Ou : <http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/ressources-documentaires/documentation-budgetaire/la-situation-mensuelle-du-budget-de-letat.html>

Solde

Le solde général d'exécution au 31 décembre 2011 s'établit à -90,8 Md€ tandis qu'il s'établissait à -148,8 Md€ à la même date en 2010. A la fin décembre, le solde de l'État pour l'année 2011 présente une amélioration de plus de 4,5 milliards d'euros par rapport à la dernière loi de finances rectificative de 2011 (-95,3 milliards d'euros) et de 58 Md€ par rapport à 2010.

L'amélioration du solde général d'exécution à fin décembre 2011, par rapport à la situation à fin décembre 2010, se caractérise par les éléments suivants :

- une excellente maîtrise des dépenses (diminution en valeur des dépenses) ;
- un dynamisme des recettes, entièrement consacré à la réduction du déficit ;
- l'extinction d'opérations exceptionnelles survenues en 2010 (principalement la mise en place des investissements d'avenir).

Par rapport à la LFR4 pour 2011, l'accélération de la baisse du déficit de l'État résulte à la fois d'une réduction des dépenses du budget général, et de recettes meilleures qu'anticipé (cf. ci-après l'évolution des dépenses et recettes du budget général).

Dépenses

Au 31 décembre 2011, les dépenses (budget général et prélèvements sur recettes) atteignent 365,4 Md€, contre 425,7 Md€ au 31 décembre 2010.

L'évolution des dépenses s'explique notamment par l'extinction des mesures exceptionnelles de 2010 (programme d'investissements d'avenir principalement et fin du plan de relance) ainsi que la transition liée à la réforme de la taxe professionnelle, transition pendant laquelle la nouvelle fiscalité a été versée par l'Etat aux collectivités sous forme de prélèvements sur recette.

Sur le périmètre « 0 valeur » (dépenses du budget général hors charge de la dette et hors contributions au CAS Pensions), l'objectif fixé lors de la dernière loi de finances rectificative à 200 M€ sous le « 0 valeur », soit 275,4 Md€, a été strictement respecté. A périmètre constant, la dépense 2011 a donc été inférieure à la dépense 2010.

S'agissant de la charge de la dette, elle s'établit en 2011 à 46,3 Md€ en légère baisse par rapport à la dernière loi de finances rectificative compte tenu de niveau très bas des taux à court terme.

Recettes

Au 31 décembre 2011, les recettes du budget général (nettes des remboursements et dégrèvements) s'établissent à 275,2 Md€ contre 274,9 Md€ à fin décembre 2010.

A fin 2011, les recettes fiscales nettes s'établissent à 255 Md€. Hors effet de la réforme de la taxe professionnelle, estimé à 15 Md€, les recettes fiscales nettes sont donc en progression de 6,5% par rapport à 2010.

En effet, les nouveaux impôts professionnels issus de la réforme supprimant la taxe professionnelle ont été affectés au budget général de l'État, transitoirement en 2010 ; en contrepartie de cette affectation, les ressources des collectivités étaient garanties par un prélèvement sur recettes lui aussi exceptionnel (compensation relais).

L'exécution à fin 2011 présente une plus-value de 1,5 Md€ par rapport à la dernière loi de finances rectificative. Malgré un léger fléchissement en fin d'année des recettes d'impôt sur les sociétés, les recettes fiscales nettes de l'Etat résistent bien à la crise économique en 2011. En outre, le report de la décision sur un contentieux fiscal qui avait été provisionné pour 0,9 Md€ en 2011 améliore d'autant l'exécution des recettes fiscales nettes en 2011.

Le produit des recettes non fiscales encaissées en 2011 s'élève à 16,4 Md€, pour une évaluation de 16,9 Md€ en loi de finances initiale pour 2011, révisée à 16,5 Md€ dans la dernière loi de finances rectificative.

L'écart constaté (-1,8 Md€) par rapport à l'exécution 2010 (18,2 Md€) résulte, pour l'essentiel, du non-renouvellement, en 2011, de deux recettes exceptionnelles en 2010 (1 Md€, amende France Télécom et 0,4 Md€, amende à l'encontre de certaines banques prononcée par l'Autorité de la concurrence), ainsi que des effets de la mise en place du compte d'affectation spéciale « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers » sur la part des produits correspondants revenant à l'Etat (modifications du circuit financier et du calendrier).

La variation par rapport à la dernière loi de finances rectificative (-0,1 Md€) s'explique notamment par une baisse des produits du domaine de l'Etat, du produit des amendes et de divers produits, ces baisses étant en partie compensées par un prélèvement sur le compte de l'Etat à la Coface meilleur que prévu.

Comptes spéciaux

Le solde des comptes spéciaux attendu en 2011, évalué à -3,4 Md€ en LFI 2011, s'établit à -0,6 Md€ à la fin décembre.

Hors compte d'avances aux collectivités locales, l'évolution favorable du solde des comptes spéciaux à fin 2011 résulte, pour l'essentiel, des effets de la mise en place du compte d'affectation spéciale « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers » (modifications du circuit financier et du calendrier) et du produit de la cession de certaines bandes de fréquences aux opérateurs (pour 936 M€) ; elle résulte enfin du moindre décaissement constaté sur le compte de concours financiers « Prêts aux Etats étrangers », en raison du report à 2012 du versement de la dernière tranche 2011 du prêt à la Grèce.

() Les données de l'exécution à fin 2011 présentent la situation provisoire, arrêtée le 11 janvier 2012. Les résultats définitifs de l'exécution à fin 2011 seront connus courant mars 2012.*

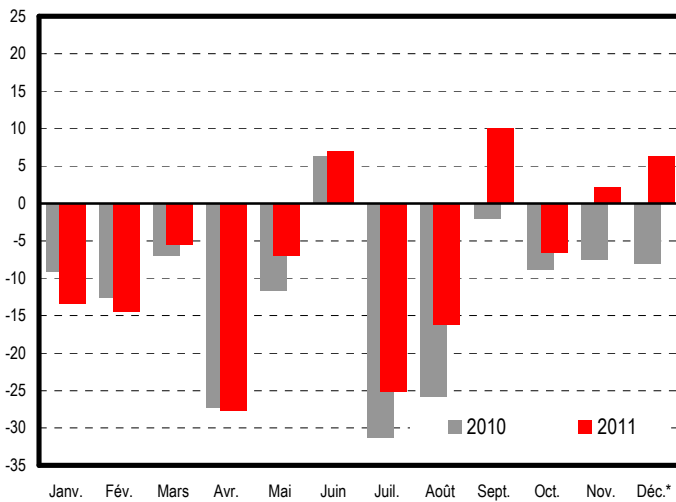
(Rappel : les données de l'exécution à fin 2010 sont présentées avec les résultats définitifs au 3 mars 2011).

Solde (hors FMI)

en millions d'euros	2009	2010	Niveau à la fin décembre			déc. 2011 / déc. 2010
			2009	2010	2011	
Solde du budget général	-129 906	-150 803	-129 906	-150 803	-90 185	
Dépenses (budget général et prélèvements sur recettes)	367 125	425 691,0	367 125	425 691	365 353	-14,2%
Recettes (nettes des remboursements et dégrèvements)	237 219	274 888	237 219	274 888	275 168	0,1%
Solde des comptes spéciaux	-8 123	2 000	-8 123	2 000	-645	
dont avances aux collectivités territoriales	-1454	10 247	-1 454	10 247	678	
Solde général d'exécution	-138 029	-148 803	-138 029	-148 803	-90 830	

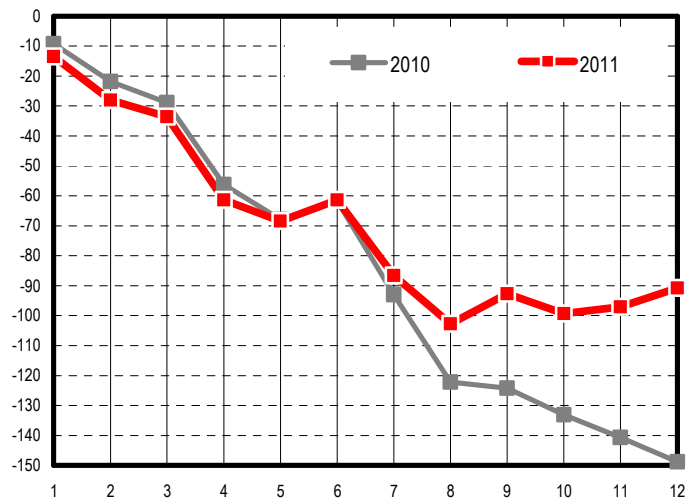
Solde d'exécution (en milliards d'euros)

valeurs mensuelles



(*) y compris la période complémentaire

cumul depuis le début de l'année



(*) y compris la période complémentaire

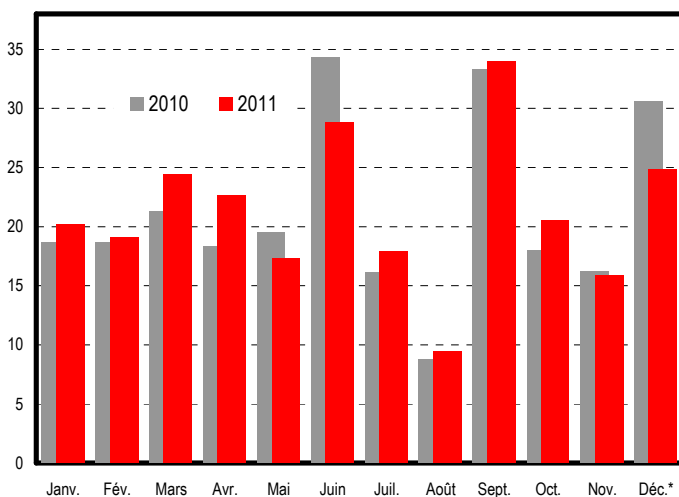
Recettes (nettes des remboursements & dégrèvements)

en millions d'euros	Exécution	LFR ⁴ 2011	Niveau à la fin décembre		Variations à la fin décembre	
	2010	2011	2010	2011	2011 / 2010 Périmètre courant	2011 / 2010 Périmètre constant
Recettes fiscales ⁽¹⁾	253 594	253 478	253 594	254 961	0,5%	0,4%
Impôt sur le revenu – net ⁽²⁾	47 433	51 049	47 433	51 418	8,4%	5,6%
Impôt sur les sociétés – net ⁽¹⁾⁽³⁾	32 871	39 981	32 871	39 074	18,9%	18,0%
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIIPP)	14 202	13 978	14 202	14 261	0,4%	1,5%
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – nette ⁽¹⁾	127 291	132 266	127 291	131 880	3,6%	4,5%
Autres recettes fiscales – nettes ⁽¹⁾	31 797	16 203	31 797	18 328	-42,4%	-42,3%
Recettes non fiscales	18 157	16 518	18 157	16 378	-9,8%	-8,1%
Recettes du budget général hors fonds de concours	271 751	269 995	271 751	271 339	-0,2%	-0,1%
Fonds de concours	3 137	3 226	3 137	3 829	22,1%	22,1%
Recettes du budget général (yc fonds de concours)	274 888	273 222	274 888	275 168	0,1%	0,1%

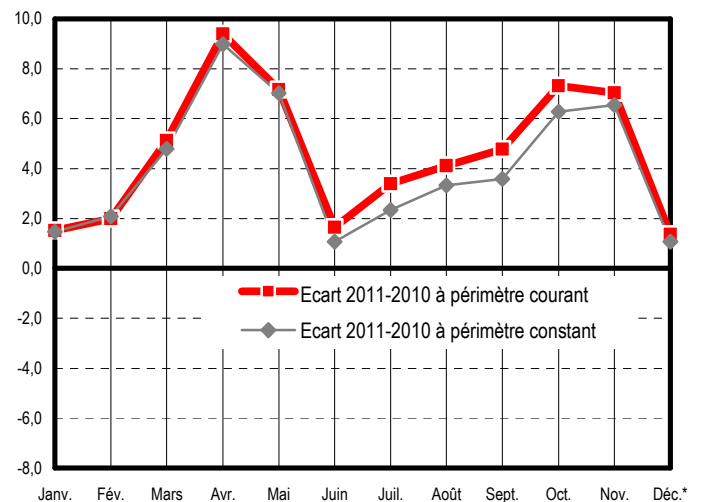
(1) Recettes nettes des remboursements et des dégrèvements; (2) Recettes d'impôt sur le revenu nettes des remboursements et des dégrèvements dont ceux relatifs à la prime pour l'emploi; (3) Hors IS par voie de rôle et CSB

Recettes fiscales nettes (en milliards d'euros)

valeurs mensuelles

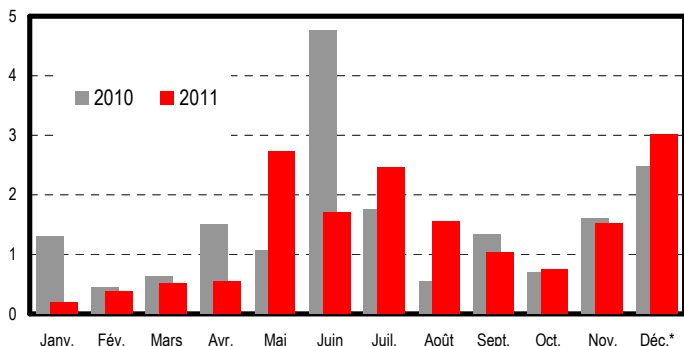


écart 2011-2010 (cumul depuis le début de l'année)

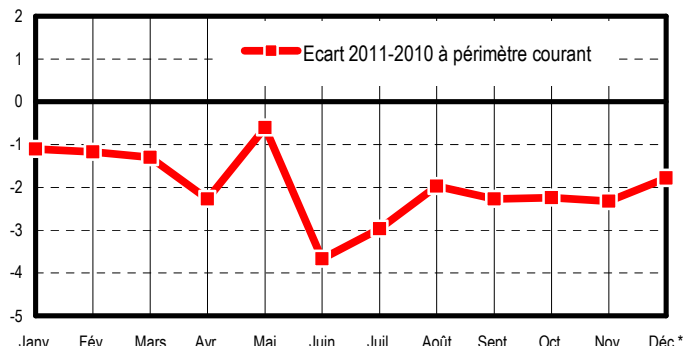


Recettes non fiscales (en milliards d'euros)

valeurs mensuelles



écart 2011-2010 (cumul depuis le début de l'année)



(*) y compris la période complémentaire

(*) y compris la période complémentaire

Avertissement : les pourcentages d'évolution ne sont pas significatifs lorsque le nombre figurant au dénominateur est petit et, de ce fait, ne sont pas affichés (mention « ns »).

Dépenses (hors remboursements & dégrèvements)

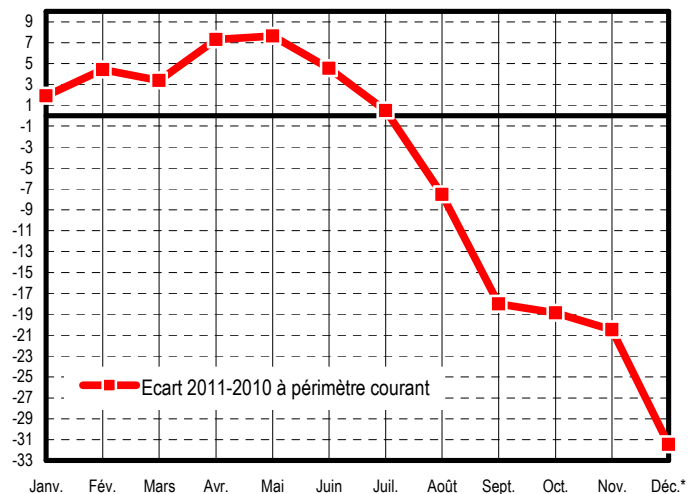
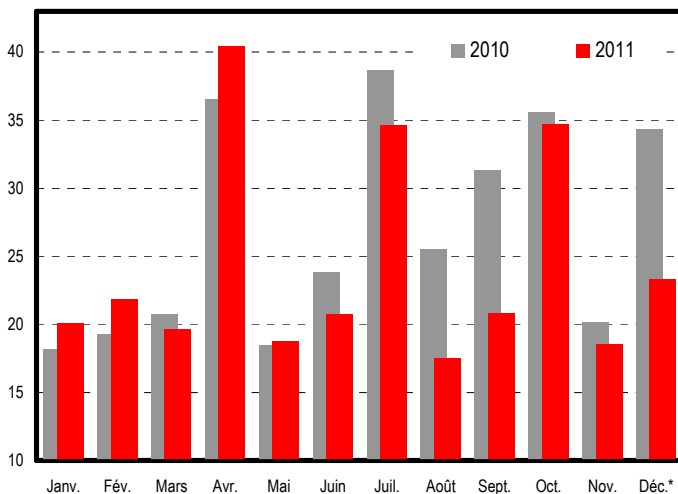
en millions d'euros	Exécution		Niveau à la fin décembre		Variations à la fin décembre (2011/2010)	
	2010	2010	2011	Périmètre courant		
				Périmètre courant	Périmètre constant	
Dotations des pouvoirs publics	1 018	1 018	1 016	-0,2%	-0,2%	
Dépenses de personnel	117 808	117 808	117 709	-0,1%	1,8%	
Dépenses de fonctionnement (*)	43 818	43 818	46 275	5,6%	-0,1%	
Charges de la dette de l'État	40 503	40 503	46 256	14,2%	14,2%	
Dépenses d'investissement (*)	12 830	12 830	11 194	-12,8%	-12,8%	
Dépenses d'intervention (*)	73 999	73 999	67 918	-8,2%	-8,7%	
Dépenses d'opérations financières (*)	344	344	918	166,9%	166,9%	
Dépenses du programme d'investissement d'avenir (**)	32 434	32 434	-	-	-	
Dépenses du budget général	322 753	322 753	291 286	-9,7%	-9,9%	
Prélèvement sur recettes au profit des collectivités territoriales (***)	52 909	52 909	55 630	5,1%	0,5%	
Compensation relais au titre de la suppression de la taxe professionnelle	32 431	32 431	206			
Prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne	17 598	17 598	18 231	3,6%	3,6%	
Prélèvements sur recettes	102 938	102 938	74 067	-28,0%	-29,9%	
Dépenses (budget général et prélèvements sur recettes)	425 691	425 691	365 353	-14,2%	-14,8%	

Pour 2010: (*) hors programme d'investissement d'avenir, (**) à l'exclusion du programme d'investissement d'avenir «pris aux petites et moyennes entreprises», lequel constitue une dépense des comptes spéciaux. (***) hors compensations-relais au titre de la suppression de la TP en 2010. Y compris dotations de compensation de la réforme TP (périenne) en 2011.

Dépenses du budget général (en milliards d'euros)

valeurs mensuelles

écart 2011-2010 (cumul depuis le début de l'année)



Lois de finances – exécution (hors FMI)

en millions d'euros	2009			2010			2011	
	LFI	LFR ₃	EXE	LFI	LFR ₄ ⁽⁵⁾	EXE	LFI	LFR ₄
Dépenses	351 528	367 803	367 125	392 368	425 828	425 691	363 194	365 149
Prélèvements sur recettes	71 149	76 166	76 200	104 033	102 822	102 938	73 578	74 1301
Dépenses du budget général ^{(1) (2)}	280 379	291 637	290 925	288 335	322 007	322 753	289 616	291 018
- dont dépenses financées hors fonds de concours	277 063	288 321	287 407	285 213	319 885	319 616	286 390	287 792
Recettes	285 377	234 616	237 219	270 219	276 698	274 888	274 981	273 222
Recettes fiscales nettes ⁽³⁾	259 383	211 779	214 250	252 062	254 980	253 594	254 882	253 478
Recettes non fiscales	22 677	19 521	19 451	15 035	18 596	18 157	16 873	16 518
Fonds de concours	3 316	3 316	3 518	3 122	3 122	3 137	3 226	3 226
Solde des comptes spéciaux ⁽⁴⁾	-835	-7 690	-8 123	4 779	-628	2 000	-3 426	-3 425
Dont avances aux collectivités territoriales	427	-500	-1 454	4 850	9 694	10 247	1 171	428
Solde général d'exécution (hors budgets annexes) ⁽⁴⁾	-66 986	-140 877	-138 029	-117 369	-149 757	-148 803	-91 639	-95 352
<i>Pour mémoire : remboursements et dégrèvements</i>	101 965	114 152	111 515	94 208	90 552	89 885	82 153	85 933

(1) hors remboursements et dégrèvements (2) le montant des dépenses financées par les fonds de concours est égal, par convention, à celui des recettes encaissées à ce titre.

(3) nettes des remboursements et dégrèvements (4) hors FMI (5) Le solde d'exécution est présenté en tenant compte de la consommation nette de reports.